

Centre INRAE Occitanie-Toulouse
Etablissement Public à caractère scientifique et technologique (EPST)
Services Déconcentrés d'Appui à la Recherche (SDAR)
Service Achats Marchés
24, chemin de Borde Rouge -CS 52627
31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX – France

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **Type de procédure :** La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-8 du code de la commande publique.

2. **Centre INRAE de rattachement :** OCCITANIE-TOULOUSE

3. **Unité :** Services Déconcentrés d'Appui à la Recherche (SDAR) pour les unités du centre INRAE Occitanie-Toulouse

4. **Caractéristiques du besoin (objet du marché, lieu d'exécution, durée du marché, etc.) :**

La présente consultation a pour objet la réalisation de contrôles dans le cadre des vérifications réglementaires des équipements des unités du centre de recherche INRAE Occitanie-Toulouse. Il s'agit des contrôles périodiques des équipements de laboratoire : centrifugeuses, étuves et incubateurs CO₂, appareils de laboratoire (hottes, sorbonnes, PSM, table aspirante), équipements de lavage, et équipements sous pression.

Les appareils faisant l'objet des prestations du présent marché sont répartis sur plusieurs sites géographiques du centre INRAE Occitanie-Toulouse :

- Site d'Auzeville (site principal) : 24 chemin de Borde Rouge, 31320 CASTANET TOLOSAN,
- Domaine de Langlade : Chemin de Langlade, 31450 POMPERTUZAT,
- Site Saint Martin du Touch : 180 Chemin de Tournefeuille, 31300 TOULOUSE,
- Site de l'Ecole Vétérinaire de Toulouse (Laboratoires INTHERES, GENPHYSE) : 23 Chemin des Capelles, 31300 TOULOUSE,
- Domaine de La Fage : 12250 ROQUEFORT SUR SOULZON.

La procédure est allotie au sens de l'article L. 2113-10 du code de la commande publique et est composée de 5 lots suivants tels que décrits dans le tableau ci-dessous.

L'accord-cadre de chaque lot est un accord-cadre mono-attributaire conclus avec les maxima décrits dans le tableau ci-dessous suivant les lots pour toute la durée des accords-cadres en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique :

<u>Lot</u>	<u>Objet</u>	<u>Montant maximum de l'accord-cadre mono attributaire</u>
Lot n°1	Centrifugeuses	45 000€ HT maximum
Lot n°2	Etuves et incubateurs CO2	3 000 € HT maximum
Lot n°3	Appareils de laboratoire : hottes, sorbonnes, PSM, table aspirante	60 000 € HT maximum
Lot n°4	Equipements sous pression : autoclaves, compresseurs, générateurs de vapeur	20 000 € HT maximum
Lot n°5	Equipements et accessoires de levage : Plateforme Elevatrice Mobile de Personnes (PEMP, chariots de levage à conducteur porté (gaz et électriques), chargeurs agricoles à portée variable, chargeuse pelleteuse, crics, grues d'atelier, chandelles, élingues...	3 000 € HT maximum

Les prestations sont définies dans l'AE-CCP commun à tous les lots.

Les prestations de chaque lot seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du lot concerné selon les stipulations fixées dans l'AE-CCP commun à tous les lots.

5. Adresse où l'on peut retirer un dossier (le cas échéant) :

Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé gratuitement sur le profil d'acheteur d'INRAE, à savoir la Plateforme des Achats de l'Etat à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

6. Date limite de remise des plis : lundi 14 septembre 2026 à 12h00

7. Critères de sélection :

Sera retenue l'offre économiquement la plus avantageuse évaluée en fonction des critères suivants :

- **Critère n°1 : Valeur technique de l'offre pour 60% dont :**

- **Sous critère n°1.1.** : Capacité à procéder immédiatement (le jour du contrôle) à des réglages ou petites réparations permettant de retrouver la conformité (10%),
- **Sous critère n°1.2.** : Niveau de détail du descriptif de chaque prestation, précisant notamment les points de contrôles pour chaque appareil (réglementaires et métrologiques) ainsi que la nécessité d'un démontage de carter/capot ou non (30 %),
- **Sous critère n°1.3.** : Niveau de détail des rapports de vérification type (10 %),
- **Sous critère n°1.4.** : Capacité à réaliser un diagnostic en cas de non-conformité ou de panne observée (10%).

Les candidats qui n'auraient pas obtenu la note minimale de 30/60 au critère n°1, seront écartés pour la suite de l'analyse.

- **Critère n°2 : Prix des prestations unitaires (Bordereaux de Prix Unitaires) pour 40% :**

➔ Le critère n° 2 « **prix des prestations unitaires (BPU)** » correspond aux prestations définies dans l'AE-CCP et sera noté de la manière suivante :

NOTE = [(Montant de l'offre la plus basse / Montant de l'offre proposée par le candidat) x (valeur pondération critère prix)]

La note attribuée sur le critère du prix sera fondée sur l'application au BPU du devis quantitatif estimatif joint aux documents de la consultation. **Les cellules du fichier du DOE ne sont pas modifiables par les candidats** ; les cellules comportent des rappels des montants indiqués dans le BPU auxquelles des quantités indiquées par l'acheteur sont appliquées.

➔ Le critère n° 1 « **Valeur technique** » sera noté au regard des éléments apportés dans le mémoire technique accompagné des justifications et observations.

8. Délai de validité des offres : 90 jours

9. Renseignements complémentaires / contact : Pour obtenir des renseignements complémentaires qui seraient nécessaires à la préparation de leur offre, les soumissionnaires doivent s'adresser à INRAE **au plus tard 4 jours avant la date de remise des plis** (soit le 10/09/2026) et de telle sorte que l'Institut puisse répondre, **au plus tard 3 jours avant la date de remise des plis** (soit le 11/09/2026) **uniquement sur le profil d'acheteur INRAE (PLACE)** à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification.
